



Enquête de moralité et casier

Par **Tarek77**, le **24/01/2017** à **21:13**

Bonjour. rnJe dois passer bientôt enquête de moralité. rnJ'avais un casier à cause d'une grosse connerie il y a de ça + de 15 ans (3 mois de sursis) et depuis plus rien. rnJ'ai envoyé un courrier au procureur il m'a confirmé que je n'avais plus de mentions.rnJ'ai contacté le CNIL qui m'informe que je ne suis ni fiché police ni gendarmerie et mon b2 est vierge.rnIl y aura t'il toujours une trace qui fera obstruction à mon entrée en école ?rnMerci

Par **Visiteur**, le **24/01/2017** à **22:16**

BsrrnCette question a déjà été posée me semble-t-il, si personne n'a pu vous répondre c'est que nous n'en savons pas plus que vous mêmes .